

Compte-rendu du 1^{er} conseil d'école de Thairy

Date : le 14 novembre à 18h30

Présents : Mr Marx (élu), Mme Poguet (directrice et enseignante), Mme Bouvier (enseignante), Mmes Daudin et Marignani

1/ Les effectifs de l'année, prévision effectifs prochaine rentrée

45 élèves en début d'année, il y a eu 3 départs donc l'effectif actuel est de 42 élèves dont 10 filles et 23 garçons. On compte 10 élèves de CP, 7 en CE1, 9 en CE2, 8 en CM1 et 8 en CM2. Pour le moment, nous ne pouvons pas encore avoir la prévision des effectifs pour la prochaine rentrée, c'est trop tôt. Mr Marx renvoie la directrice vers celle de Buloz pour connaître le nombre d'enfants en Grande section de maternelle inscrits et dépendant de l'école de Thairy pour avoir une idée sur le sujet.

2/ Règlement intérieur à voter

Le règlement intérieur de l'école n'a pas subi de modification. Seule une actualisation des dates a été faite pour cette année. Le règlement intérieur a été distribué à tous les parents à la rentrée. Le règlement est validé par les personnes présentes.

3/ Les travaux effectués pendant l'été

Aucun travaux n'a été fait pendant les grandes vacances sur l'école.

Les parents d'élèves interpellent Mr Marx sur les points déjà évoqués lors des années précédentes à savoir :

- Réfection du revêtement de la cour de récréation jugé dangereux et à refaire par les services municipaux. Mr Marx indique qu'un devis a été fait et qu'il a été validé. Un marché voirie sera ouvert, le budget sera alloué en 2020 et les travaux réalisés en 2020 pour une reprise complète de la cour. Des marquages au sol seront prévus (jeux divers...) à déterminer avec l'école de manière plus précise.
- Réfection du mur de l'école : un devis a été réalisé et validé pour 2020. Le chantier sera probablement mené en même temps que celui du revêtement de la cour à l'été 2020.
- Rattachement du terrain de foot à l'école, dépose d'un grillage côté verger : ce chantier n'a pas été discuté. Mr Marx précise que le champ est mis à disposition de l'école. Les parents d'élèves insistent sur le fait que la cour est jugée dangereuse et que le champ de l'école sert de « compensation » pour le moment. Ils rappellent que le rattachement du champ à l'école par un acte administratif est plus que nécessaire dans les conditions actuelles, que la pose d'un grillage pour fermer le champ est nécessaire dans ce but et que ce rattachement déchargerait les maitresses de leur responsabilité. En effet, actuellement, les institutrices ne sont pas couvertes en cas

d'accident survenu dans le champ, l'utilisation du champ est donc à leur bon vouloir. Les parents d'élèves rappellent également que l'an dernier les enfants n'ont pas eu de temps de récréation (cour trop glissante et champ impraticable) sur certaines périodes.

Les enseignantes abondent dans le sens des parents et signalent que la sécurité des enfants est mise en jeu.

Mr Marx doit revoir avec le personnel municipal si les services techniques sont en mesure de poser le grillage ou de faire un devis par une entreprise. Les parents d'élèves attendent une réponse sur ce sujet.

- Pose d'une porte dans le bureau de la directrice : Mr Marx indique à la directrice qu'il faut effectuer une demande. Mme Poguet indique qu'elle ne sait pas si une demande a été faite par le passé, qu'elle ne peut pas avoir accès à l'historique des demandes d'intervention puisque le serveur a « bugué » pendant les vacances et que les données ont été perdues. Elle fera une demande.
- Réparation des stores dans la classe de CP : actuellement le store du vélux est fermé et on ne peut le rouvrir. La télécommande a été perdue. Mme Poguet doit également faire une demande de réparation à la Mairie.

4/ Les projets

Journée nationale du sport scolaire : les enseignantes remercient les parents présents à ce moment. Le bilan est positif pour tous.

Parcours culturels (Mairie) :

- 3 sorties à la bibliothèque dans l'année. Défi lecture pour les CM, rencontre avec un auteur pour les CP, CE1 et CE2
- Intervenant d'un poète, Yves Gaudin à partir de janvier pour toutes les classes. Travail autour de la poésie
- Dispositif musique à l'école pour les CP (les CE1 et CE2 en profitent aussi). Intervention toute l'année depuis fin septembre à raison d'un jeudi sur 2. Une intervenante vient et fait un travail autour de la manipulation des instruments, entre autre.
- Dispositif école et cinéma : pour tous, 3 sorties dans l'année. La première date est le 5 décembre, les autres dates sont en attente.

Cycle danse : à partir du 15.11, au gymnase du lycée. Les enseignantes font une initiation à la danse.

Intervenant anglais : pas d'intervention pour le moment malgré l'accord qui avait été trouvé l'année dernière (partage de l'intervenant sur toutes les écoles). En effet, les interventions sur les autres écoles de la ville ont commencé. La situation est donc identique à celle de l'an dernier : les élèves de Thairy sont les seuls à n'avoir ni anglais ni allemand sur Saint Julien. Les parents d'élève déplorent cette situation et vont préparer un courrier à l'attention de l'inspectrice.

Mme Poguet indique qu'elle fait au moins 1h30 d'anglais avec ses élèves, Mme Bouvier au minimum 45 minutes par semaines. Mme Poguet fait également une initiation à l'espagnol avec ses élèves.

Piscine : les séances auront lieu sur la 3^{ème} période à raison de 2 fois par semaine pendant 5 semaines. Cela concerne tout le cycle 2, y compris les enfants ayant déjà validé le niveau 1 du savoir nager. Il n'y a plus besoin de parent agréé et il faudra des parents accompagnateurs. Les horaires de départ seront à confirmer, Mme Poguet se renseigne auprès de la conseillère pédagogique. Sur cette période, il faudra que les enfants arrivent bien à l'heure à l'école.

Conseil municipal des enfants : Mme Cantou est passé faire une intervention pour présenter le conseil municipal (objectifs...) à la classe des CM. Le conseil se réunit une fois tous les 15 jours le mardi soir. Sur Thairy, il y a eu une seule candidate. Les élections ont été maintenues, les enfants ont eu leur carte d'électeur. Les résultats de cette élection pour toutes les écoles seront disponibles vendredi prochain.

Classe de neige : le projet a été budgété, les dates calées du 16 au 20 mars. Il s'agira d'emmenner tous les enfants aux Carroz d'Arâches pour faire du ski alpin. Des parents accompagnateurs seront demandés. Pas besoin d'avoir un agrément. Le cout total s'élève à plus de 11 000 euros, soit 276 euros par élève.

Mme Poguet demande à Mr Marx la possibilité d'augmenter la participation de la Mairie par élève de 10 à 15 euros. Mr Marx s'engage à donner une réponse sous 15 jours. Selon le montant attribué, le conseil départemental mettra le même montant que la commune par élève. La Région pourra prendre en charge le bus (à confirmer). Le sou des écoles, la vente de miel et la prochaine vente de patates aideront au financement du voyage.

Bénédicte Daudin indique que l'association Arc en Ciel pourrait peut-être aussi financer une partie : elle donnera un mail à la directrice puisque cette dernière puisse faire une demande. Actuellement, le voyage n'est pas entièrement financé et une participation aux familles pourrait être demandée. Cette participation ne peut dépasser 50 euros par enfants. Les parents d'élève font remarquer à Mr Marx la présence de fratries sur l'école ce qui doublerait cette participation pour les familles concernées.

Les parents d'élève proposent la mise en place d'un repas comme l'année dernière dans le but de réduire au maximum cette participation. La proposition est acceptée par les enseignantes, l'action reste donc à monter.

Les parents d'élèves remercient les maitresses pour ces projets à venir.

5/ Le budget

Il y a eu des problèmes de commande en début d'année (cahiers commandés par arrivés, matériel manquant...) dû au fait de l'arrivée des 2 nouvelles enseignantes sur l'école qui n'avaient pas la main sur les commandes. Le problème est résolu à l'heure actuel.

Mme Poguet demande l'achat d'un nouveau vidéoprojecteur, le sien ne fonctionnant plus. Mr Marx note la demande.

Les enseignantes demandent aussi la possibilité d'avoir des tableaux blancs (évite la craie, la poussière et compatibilité avec le vidéoprojecteur) : Mr Marx regarde la faisabilité de la chose.

6/ Point sur le climat scolaire

Les enseignantes soulignent le bon climat scolaire sur l'école. Il y a une bonne ambiance dans les classes, pas de conflits ou de violence (craintes par rapport à l'an dernier). Dans l'ensemble, les choses se passent bien et les enfants ont l'air bien.

7/ Semaine à 4 jours

Mme Poguet demande à Mr Marx si un retour sur la semaine à 4 jours est envisagé. Mr Marx indique que la Mairie suit l'avis de l'inspectrice qui se positionne donc en faveur de la semaine à 4,5 jours. L'inspectrice s'est engagée au niveau de la commune à veiller aux remplacements ceci même si les écoles sont sur 4,5 jours.

Mme Poguet demande si des sondages seront réalisés. Mr Marx précise que cela a déjà été fait en direction des parents, que les résultats étaient très proches. Il indique aussi qu'un vote dans les conseils d'école avait été effectué : là encore les résultats étaient très proches. Enfin, il précise que l'avis des enseignants n'est pas pris en compte puisque ce sont des personnels gérés par l'éducation nationale et non par la Mairie.

8/ Questions des parents

- Pourrait-on gonfler les ballons de basket ? ce sera fait
- Quel est le fonctionnement du foot et la place des plus petits parmi les grands? Tous les enfants jouent ensemble. Peu de petits jouant au foot, il n'est pas envisagé une utilisation du terrain par âge. Les maitresses veillent à ce que les grands fassent attention aux petits voulant jouer
- Y aura-t-il des élections de délégués élèves afin que les enfants puissent s'exprimer ? Ce n'est pas envisagé pour le moment. Les enfants ont la place de s'exprimer : des bilans de semaine sont organisés dans chaque classe. Les maitresses réfléchissent aussi à la mise en place d'une boîte à questions.
- Y a-t-il la possibilité d'emmener un goûter pour la récréation ? Cela concernerait que le matin puisque l'après-midi il n'y a pas de récréation. La législation et les directives de l'éducation Nationale ne permettent pas d'emmener un goûter (lutte contre l'obésité, hygiène, allergies...). Il est très compliqué d'y déroger.

Le conseil d'école s'achève à 20h30.